

Assemblée générale de l'association Ault Environnement

Samedi 17 août 2024

Rapport d'activité 2023 et aperçu des sept premiers mois 2024

Introduction

En 2023 et début 2024, Ault Environnement a initié de nouvelles actions de sensibilisation sur le patrimoine bâti et le patrimoine végétal. L'association a relancé son travail de proposition critique sur le site du Moulinet et sur la digue 83.

. Interventions en milieu scolaire mises en place pour la première fois en 2023 à l'école d'Ault à propos des couleurs des maisons, de la falaise et des plantes sauvages des rues d'Ault et avec des écoles et collèges des environs à propos des risques liés au recul des falaises des plantes sauvages, dans le cadre des journées « Habiter au bord de l'eau ». Le 13 juin 2024, a été organisée avec l'Aire Marine Éducative une visite d'Ault en 11 étapes pour des classes des écoles d'Ault, Saint-Quentin-La-Motte et Cayeux.

. Participation au projet culturel Aultyva ! pour valoriser le patrimoine existant avec des créations artistiques inspirées par les réalités aultaises : d'une part l'édition en cours d'un livre sur l'histoire d'Ault se découvrant à travers son patrimoine bâti et une contribution à la réalisation d'une balade contée à ce sujet (aboutissement le 22 septembre 2024), d'autre part l'organisation au printemps 2024 d'ateliers de photos sur les fleurs sauvages des rues d'Ault, débouchant sur une exposition et l'édition de cartes postales le 17 août 2024.

. Participation aux journées du patrimoine : une exposition et trois balades-découverte au sujet de la craie, du littoral, de l'architecture et des couleurs des maisons, les 16 et 17 septembre 2023.

. Agrandissement de l'exposition « Histoires de falaises » en avril 2024 : préhistoire, histoire de la pêche, légendes, et préparation d'un nouveau livre (parution 21 septembre 2024)

. Implication dans la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant le site du Moulinet : analyse du projet, propositions de modifications pour mieux respecter le paysage et l'environnement et tentatives de négociation jusqu'à l'enquête publique de juin 2024.

. Relance du débat public sur la gestion du trait de côte : réunion publique le 26 août 2023, célébration du 40° anniversaire de la construction de la digue 83 par une visite historique du bord de mer et la réalisation d'une digue humaine le 16 septembre 2023.

. Implication dans les efforts de rénovation des façades : achèvement début 2023 de la mise en forme d'un cahier de recommandations pour la rénovation des façades, échange avec le CAUE de la Somme (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Nous avons soulevé des questions qui font débat et souhaité y travailler avec les institutions. Nous n'avons pas eu d'écho de la part de l'Architecte des Bâtiments de France et de la mairie. Nous apportons des informations et des conseils aux adhérents qui nous sollicitent avant de rénover leur façade, en tenant compte de la charte chromatique rendue publique le 25 février 2023 par la commune.

Xavier Desjonquères, président

Vie de l'association

Le conseil d'administration est composé ainsi depuis la dernière assemblée générale :

Président : Xavier Desjonquères chargé de la commission patrimoine végétal

Vice-président.e.s :

. Jean-Louis Laforêt chargé de la commission communication et sensibilisation

. Fabienne Chaptinel chargée de la commission patrimoine bâti,

. Philippe Boulfroy chargé des relations avec les adhérents et de la page Facebook et trésorier-adjoint

. Pascal Hypolite chargé de la circulation et des déplacements et secrétaire

Trésorier : Philippe Boisdenghien

Membres : Hélène Busnel, Bernard Motuelle, Christian Picard

Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement.

En 2023 : 3 janvier, 9 février, 11 mars, 11 avril, 22 mai, 26 juin, 17 août, 5 septembre, 3 octobre, 13 novembre, 11 décembre.

En 2024 : 11 janvier, 18 mars, 25 avril, 11 juin, 22 juillet.

La commission patrimoine bâti s'est réunie 2 fois en 2023. La commission patrimoine végétal s'est réunie 1 fois en 2023 et 1 fois depuis début 2024. Des groupes de travail ont préparé les interventions dans les écoles, le projet Aultyva sur l'histoire d'Ault, le projet de photos de fleurs sauvages des rues, l'agrandissement de l'exposition et l'édition du livre sur l'histoire des falaises (un groupe de pêcheurs a fait le point sur la pêche aujourd'hui), la révision du PLU du Moulinet, le 40^e anniversaire de la digue 83 et les conseils pour la rénovation des façades.

Implication citoyenne dans la vie politique locale

Participation à des débats publics

Nous nous efforçons d'assister aux *réunions du conseil municipal* et nous assistons aux vœux du maire. Nous assistons à certaines *réunions du conseil de la communauté de communes des Villes Sœurs*, selon l'ordre du jour et nous avons participé à deux journées de travail sur le Projet Alimentaire de Territoire de la C CVS les 5 et 6 octobre 2023.

Nous participons aux *réunions publiques organisées par la municipalité* à propos d'urbanisme et de patrimoine : présentation de la charte chromatique le 25 février 2023, projet immobilier du Moulinet et modification du PLU le 22 avril 2023, inauguration de l'aménagement du centre-bourg le 24 juin 2023, réunions de quartier, Présentation du diagnostic sur la restauration de l'église le 18 août 2023, consultation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables le 9 mars 2024.

Nous avons eu une rencontre avec la C CVS, le maire et le SMBS-GLP le 28 février 2023 et une le 7 mars 2024 à propos de notre réaction sur le projet de modification du *Plan Local d'Urbanisme du site du Moulinet*. Nous avons participé activement en mai-juin 2024 à l'enquête publique sur le PLU du Moulinet et rencontré trois fois le commissaire enquêteur.

Nous sommes intervenus début 2023 sur *l'aménagement par la commune du chemin rural entre le Bel-Air et le Bois de Cise* qui a fait débat sur les réseaux sociaux.

Nous avons demandé début 2023 sans succès à être informés et à pouvoir donner un avis sur les plantations dans le cadre de *l'aménagement du centre-bourg*. Nous avons émis un avis sur le centre-bourg à l'issue de l'inauguration du 24 juin 2023.

Nous avons participé aux réunions publiques organisées par l'ASA du Bois de Cise avec la Commune et l'État au sujet du projet de classement en site pittoresque.

Nous avons participé le 13 novembre 2023 à une discussion publique avec des universitaires qui restituaient les recherches où nous avons été impliqués au sujet des initiatives de citoyens à propos de la stratégie littorale.

Nous avons participé le 14 novembre 2023 à une réunion de concertation organisée par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) à propos du label « Grand site de France » de la Baie de Somme.

Nous avons participé à une réunion sur « La mer en débat » organisée par la commission nationale du débat public à Abbeville le 21 février 2024.

Contacts, rencontres, travail collectif, coopérations

Nous veillons à maintenir et renforcer *notre crédibilité et notre légitimité* :

- . par le travail que nous faisons,
- . par le nombre d'adhérents (165 fin 2023 contre 134 fin 2022) et les échanges que nous pouvons avoir avec eux (10 lettres en 2023, 7 lettres depuis le début 2024)
- . par nos rencontres avec des aultois et des visiteurs lors de nos expositions dans la rue ou au Casino.

Nous avons relancé des *réunions publiques* pour débattre des sujets que nous traitons : le 26 août 2023 sur la gestion du trait de côte, le 21 avril et le 8 juin 2024 sur le PLU du Moulinet.

Nous avons rencontré des pêcheurs plaisanciers pour échanger des connaissances sur la pêche aujourd'hui afin d'enrichir le livre « Histoires de falaises ».

Nous avons été présents lors d'initiatives d'associations locales et coopéré avec certaines : Petit Musée, Petit Casino d'Ailleurs, Kermesse Sauvage, ASA du Bois de Cise, Amis du beffroi et de l'église Saint-Pierre, MECPEC, commerçants d'Ault. Nous avons coopéré avec d'autres associations : LPBS (Pour le Littoral Picard et la Baie de Somme), Société archéologique et historique de Saint-Valéry, artconnexion, Pixiflore, Picardie Nature, CAUE.

Financements publics et financements citoyens

L'association a obtenu en 2023 et 2024 une *subvention municipale* de fonctionnement de 500 €. Mais elle n'a pas obtenu une subvention de 500 € en 2023 pour l'édition d'un livret sur l'histoire des architectures aultaises sans motivation écrite. Elle n'a pas obtenu une subvention de 500 € en 2024 pour l'exposition sur les fleurs sauvages des rues d'Ault, le motif invoqué étant qu'Ault Environnement autofinance ses actions par des ventes, ce qui n'est pas vrai pour l'exposition de sensibilisation aux fleurs sauvages.

Par contre l'implication citoyenne de l'association a été reconnue par l'Etat qui a accordé les subventions demandées, 1500 € en 2023 et en 2024, dans le cadre du Fond de Développement de la Vie Associative.

Ault Environnement bénéficie aussi d'un pouvoir d'action et d'une certaine indépendance grâce aux cotisations (1650 €) et aux dons d'adhérents (2125 € en 2023).

Valorisation du patrimoine bâti

. *Achèvement de la rédaction d'un cahier de recommandations pour la rénovation des façades*

L'Architecte des Bâtiments de France n'a pas donné suite à notre demande de rendez-vous à ce sujet. Le document lui a été remis le 19 janvier 2023 lors de sa permanence en mairie mais elle ne nous a pas fait de retour depuis.

Sans nouvelle par la suite, Ault Environnement a fini par décider de faire imprimer trente exemplaires en février 2023 pour en remettre aux institutions en souhaitant une concertation qui permette d'aboutir à un document officiel de la municipalité et pour le prêter à des adhérents d'Ault Environnement qui nous demandent des conseils. Nous avons rencontré le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) le 9 février 2024.

. *Conseil auprès de quelques particuliers* pour des choix de rénovation de façade et de couleurs. Nous avons accompagné une dizaine de propriétaires dans leur choix de couleurs de façades, dont trois ont réalisé les travaux à ce jour.

. *Six interventions sur la couleur des maisons au printemps 2023 dans la classe de CP de l'école d'Ault.* Les enfants ont appris à mélanger les couleurs au pinceau pour en découvrir les nuances, puis ils les ont découpées et collées pour jouer avec ces juxtapositions. Une sortie à travers les rues d'Ault leur a permis d'observer les maisons puis, de les colorier sur papier, de retour en classe.

. *Balades-découverte* sur l'histoire des maisons aultaises le 16 septembre 2023 et sur la mise en valeur des architectures le 17 septembre avec plus d'une trentaine de personnes dans le cadre des journées du patrimoine.

. *Projet de livre et de balade contée sur l'histoire d'Ault* avec l'aide d'artconnexion qui a obtenu un financement de la fondation Carasso permettant de faire travailler une écrivaine, une illustratrice, un conteur et un chanteur sur ces projets. Publication du livre et première visite le dimanche 22 septembre 2024 à 14h30 dans le cadre des journées du patrimoine.

Préservation et enrichissement du patrimoine végétal

Un travail *d'inventaire des plantes sauvages* de nos trottoirs avait été fait en 2022 conduisant à l'édition d'un livret « Plantes sauvages des trottoirs, les découvrir, en prendre soin » publié le 17 décembre 2022. Celui-ci est diffusé par l'association et quelques commerçants, Effet Mer, La Salicorne, Les P'tits Plaisirs, au prix de deux euros.

L'idée était d'accompagner l'initiative municipale lancée en juin 2022 « Et si on jardinait nos trottoirs ? » dont il n'y a pas eu de suite à notre connaissance.

Ault Environnement s'est inscrite comme *correspondante du Muséum d'Histoire naturelle* pour l'opération « Sauvages de ma rue ».

France 3 Picardie a fait un reportage sur les plantes sauvages des trottoirs à Ault et présenté notre livret le 9 mai 2023.

Des séances de découverte des plantes ont été animées dans la classe de CE1-CE2 de l'école d'Ault au printemps 2023. L'intervention s'est déroulée en 3 séances dont une consacrée à une sortie de collecte de plantes à fleurs en petits groupes. Ces plantes ont été rassemblées dans un herbier et identifiées par les élèves, identification valorisée dans le cadre de l'opération nationale de science participative "<https://sauvagesdemarue.mnhn.fr/>". A ce travail d'observation et d'analyse s'est ajoutée l'expérimentation de semis et de plantations de capucines et haricots dans le potager de l'école.

La commission patrimoine végétal a fait un état des lieux du *parc du Moulinet* et proposé début 2023 la délimitation d'un *corridor écologique* sur le coteau sud à préserver de toute construction. Elle a lancé quelques idées pour l'aménagement du parc public.

Ault Environnement et l'association Pixiflore ont sollicité, par lettre du 3 novembre 2023, auprès du maire la mise à disposition d'anciens jardins familiaux abandonnés derrière le cimetière pour créer un *petit bois nourricier*. Il n'y a pas à ce jour de réponse malgré plusieurs relances orales. L'association s'est impliquée dans le *Projet Alimentaire de Territoire* de la CCVS en cours d'étude.

Des ateliers photos sur les fleurs sauvages des rues d'Ault ont été organisés pour sensibiliser à la beauté des fleurs sauvages et à leur intérêt environnemental sur les trottoirs et les murs. Les photos ont été réalisées au printemps 2024 par cinq photographes amateurs locaux formés et guidés par Loïc Jugue, artiste photographe, passionné de plantes.

Une exposition de photos « Fleurs sauvages des rues d'Ault » est présentée le samedi 17 août 2024 de 14h à 18h et le dimanche 18 août de 14h à 17h au Bois Joli, 46 avenue du Général Leclerc et le sera le 26 octobre 2024 au casino. Cinq photos sont imprimées en cartes postales vendues à 1 €. Ce projet a été mené grâce à l'aide de la fondation Daniel et Nina Carasso en partenariat avec l'association artconnexion.

Maison de la falaise

Ault Environnement continue à assurer de la documentation, de l'information et de la sensibilisation sur les falaises dans une démarche de préfiguration d'une maison de la falaise.

Exposition « Histoires de falaises »

L'exposition de 14 panneaux est présentée, en extérieur sur les plages du centre et d'Onival lors de la belle saison, et dans l'ancien casino le reste de l'année.

En 2023, elle a eu lieu 15 demi-journées et, en 2024, 9 demi-journées jusqu'en juillet.

Par ailleurs elle a servi de base à deux jours d'animations pour scolaires dans le cadre de l'action « Habiter au bord de l'eau » sur le thème des risques, organisée par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et la CCVS à la maison des associations de Mers-les-Bains les 11 et 12 mai 2023. Les dates d'exposition sont annoncées par la presse locale, sur notre page Facebook et dans les lettres à nos adhérents.

Avec cette exposition, Ault Environnement fait office d'informateur touristique en étant présent sur les plages ou dans l'ancien casino, en particulier dans les périodes d'affluence touristique (vacances scolaires, grands week-ends).

Nous conseillons des promenades à pied et à vélo le long de la côte, en utilisant la photo aérienne du littoral de 4 mètres de long qui constitue une attraction. Nous présentons principalement les trois itinéraires du Casino au Bois de Cise (chemin de randonnée, sentier du Littoral, sentier de l'estran en bas des falaises). Mais aussi le sentier du littoral jusqu'à Mers et Le Tréport ainsi que le cordon de galets, la plage et le Hable d'Ault vers Cayeux. Et aussi les voies cyclables. Nous orientons des visiteurs vers Le Petit Musée.

L'exposition est un succès et nous pouvons confirmer ce que nous avons écrit l'an dernier : « Nous recevons des félicitations pour l'ampleur, la concision et la clarté des informations données par les panneaux d'exposition. Les remerciements sont nombreux pour la qualité de notre accueil : explications, écoute, disponibilité pour discuter, communication de notre passion pour Ault. Des gens (vacanciers tout comme aultois) ont besoin d'échanger et pas seulement de consommer. Ils apprécient la chaleur humaine de notre rencontre. »

Nous avons mis en chantier en 2023 la création de 10 panneaux supplémentaires sur la préhistoire, l'histoire de la pêche et les légendes ainsi que des questions pour permettre aux visiteurs de tester leurs connaissances. Cette exposition a été inaugurée le 20 avril 2024 avec la participation de Pierre Antoine, géologue-archéologue, chercheur du CNRS, qui a étudié le site néandertalien d'Ault et a contribué à la préparation de nos panneaux sur la préhistoire.

Le parcours sonore le long de la falaise propose une balade en autonomie d'une heure, d'Onival au Bel Air, guidée et commentée par smartphone via internet, agrémentée d'interviews d'aultois ainsi que de chansons picardes et de musique de pipasso de Philippe Boulfroy. <http://parole-vive.fr/ault>.

Un livre « Histoires de falaises » en préparation

Un catalogue reprenant l'intégralité des panneaux a été édité à 500 exemplaires en décembre 2021 et réédité à 100 exemplaires en juillet 2023. Plus de 550 exemplaires ont déjà été diffusés.

Un livre « Histoires de falaises » est en préparation à partir de l'exposition. Il comprendra des pages supplémentaires sur l'histoire du fleuve Manche, le hable d'Ault et la pêche aujourd'hui (parution 21 septembre 2024)

Des interventions à l'école d'Ault

Ault Environnement a présenté aux enfants de CM1-CM2 des extraits de reportages télévisés et des titres de journaux sur l'érosion des falaises ainsi que des photos d'éboulements à Ault. Les élèves ont découvert l'origine de la craie et étudié les phénomènes physiques et les comportements humains qui impactent la falaise. Ils ont ébauché la rédaction d'articles sur l'érosion.

Entretien avec la Chambre Régionale des Comptes

Dans le cadre de l'enquête nationale de la Cour des Comptes sur la gestion du trait de côte de 2018 à aujourd'hui, Ault Environnement a répondu le 1^{er} mars 2023 aux questions de deux conseillers à la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France.

Reportage de France 3 Hauts de France

Ault Environnement a été contactée dans le cadre de la réalisation d'un documentaire de Florence Mabile de Poncheville "Enquêtes de région : Logement, comment vivre avec le risque?" diffusé le 15 mars 2023. Du maire aux entrepreneurs, de l'association Ault-Environnement aux résidents aultois, le message est clair : vie avec quiétude dans ce village connaissant les risques et désir de tous de voir la digue 83 prolongée jusqu'au centre bourg.

Exposition sur l'histoire et l'avenir de la craie à Ault

Ault Environnement a présenté une exposition le samedi 16 septembre 2023 de 10 heures à 13 heures dans l'ancien atelier du phare, au pied du phare d'Ault, dans le cadre des journées du patrimoine. Présentation de l'origine des falaises de craie d'Ault par l'association Ault Environnement et de la mise en valeur de la craie, matière première de nouveaux matériaux de construction (briques et béton de craie), par le cabinet d'architecture CPAP, des chercheurs et un fabricant de béton.

40^e anniversaire de la digue 83

Ault Environnement a organisé des animations le 16 septembre 2023 à partir de 17 heures jusqu'à la tombée de la nuit :

- . visite historique du bord de mer sur la digue 83,
- . mise en évidence de la ligne de danger prévisible à partir de 2024 sur la côte de la montagne,
- . digue humaine de plus d'une centaine de personnes avec des fanions de couleurs sur des tiges de bambous matérialisant ce que pourrait être la prolongation de la digue construite en 1983. Le fanion est un objet-symbole offert aux Aultois pour qu'ils l'exposent devant leur maison en signe de revendication du prolongement de la protection de la falaise.

Émission Planète Bleu de France Bleu

Le 2 novembre 2023, Ault Environnement a participé à une émission de radio en direct avec le maire de Criel-sur-Mer et un géologue de l'université de Picardie. Il y a été question d'érosion, de réchauffement climatique, de la bataille aultoise contre le repli stratégique dans laquelle s'est impliquée Ault Environnement, de la digue 83 et de la question de son prolongement.

Présentation publique d'une recherche universitaire

Le 13 novembre 2023, une équipe interdisciplinaire de chercheur.e.s de plusieurs universités (Tours, Paris, Le Mans) qui travaille sur la perception et le traitement des risques liés aux inondations et à l'érosion côtière a présenté les résultats sur le cas de Ault, où ils ont mené des entretiens tout au long de l'année 2022. Dans le cadre de leur enquête ils ont rencontré plusieurs personnes, dont Ault Environnement et se sont engagés à revenir vers elles pour partager leurs analyses, les mettre en discussion et les enrichir des possibles réactions.

Participation à un documentaire vidéo sur l'érosion côtière

Vent Debout a longuement interviewé Ault Environnement le 11 juin 2024 pour une série documentaire télévisée sur le réchauffement climatique et l'évolution du trait de côte qui n'est pas encore diffusé.

Aménagement du site du Moulinet et révision du Plan Local d'Urbanisme

Ault Environnement a participé à la réunion publique du 22 avril 2023 où il a été question du projet immobilier.

L'association a suivi la révision du Plan Local d'Urbanisme par la communauté de communes. Cette révision qui concerne le Moulinet, devrait, selon Ault Environnement, être l'occasion de protéger une zone naturelle, comprenant un espace boisé, constituant un corridor écologique sur le coteau sud du Moulinet. Cela irait dans le sens d'un respect de la loi littoral qui a conduit la cour administrative d'appel à annuler en 2020 la constructibilité du parc du Moulinet.

Une proposition argumentée élaborée par la commission patrimoine végétal et validée par le conseil d'administration le 9 février 2023 a été transmise à la mairie. Cette proposition n'a pas été retenue par les élus lors du vote de la CCVS le 11 avril 2023 malgré l'absence d'objection de fond de la part du maire lors de notre rendez-vous du 28 février 2023 et malgré l'absence d'objection de principe de l'investisseur hôtelier avec lequel nous en avons parlé le 22 avril 2023 et qui affirmait être prêt à en discuter sur le terrain comme nous le proposons, ce qui ne s'est pas fait.

Puis, en raison de fortes réserves des services de l'État, la CCVS a revu sa copie en réduisant légèrement la zone d'habitat léger de loisirs et elle a délibéré de nouveau le 5 décembre 2023, sans information ni concertation préalable.

La contestation d'Ault Environnement a conduit à une rencontre avec la CCVS, le maire et la SMBS-GLP le 7 mars 2024. Le seul acquis a été la proposition du SMBS-GLP de réduire la hauteur maximale des constructions de logements de 16 à 12 mètres. Par contre la CCVS a refusé la *préservation d'un corridor écologique et d'un espace boisé demandée par Ault Environnement* car elle ne voulait pas limiter le projet de construction de 40 petits chalets d'hébergement de loisir prévu par l'investisseur hôtelier. La CCVS et le SMBS-GLP ont refusé de présenter une simulation visuelle des constructions envisagées, qui aurait permis aux aultois de *se rendre compte de l'impact dans le paysage*. Ault Environnement a donc confié à un cabinet d'architecture la réalisation d'une simulation dont les pouvoirs publics n'ont pas daigné discuter.

En l'absence d'information et de concertation publique depuis un an et, alors que l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme devait commencer fin mai 2024, Ault Environnement a organisé deux rencontres sur le sujet, les 21 avril et 8 juin 2024, et diffusé dans les boîtes aux lettres un document d'information. C'est alors que la municipalité a réagi par un communiqué mettant en cause la position d'Ault Environnement et invitant les aultois à venir donner leur avis dans l'enquête publique en cours. C'était le 19 juin, à cinq jours de la fin de l'enquête publique. Cela a provoqué un afflux de dernière minute de soutiens écrits au projet du Moulinet, jugeant ce projet nécessaire, ce que ne conteste pas Ault Environnement. Ces avis, la plupart du temps, n'évoquaient pas l'impact environnemental et paysager. Il reste à prendre connaissance de l'avis du commissaire enquêteur et de la décision finale de la CCVS qui interviendra au mieux en septembre 2024.

Les avis rédigés par Ault Environnement sont sur son site internet (dossier aménagement/ parc du Moulinet : <https://www.ault-environnement.com/dossiers/amenagement/parc-du-moulinet/>).

Aménagement du centre-bourg

A l'occasion de l'inauguration des nouveaux aménagements du centre bourg d'Ault le 24 juin 2023, le conseil d'administration d'Ault Environnement a fait une analyse de ce projet et l'a envoyé au maire le 8 juillet en souhaitant échanger à ce sujet et en espérant des améliorations (document complet sur notre site internet : <https://www.ault-environnement.com/nouvel-amenagement-du-centre-bourg-dault/>). Un résumé de cette analyse a été publié sur notre page Facebook et communiqué à la presse. Ault Environnement est satisfaite qu'aient été évités les projets les plus délirants dessinés en 2015. Mais *on pouvait faire moins cher* en évitant quelques travaux et dépenses inutiles, ce qui aurait réduit l'empreinte carbone qui contribue au réchauffement climatique et aurait permis d'intervenir plus vite sur des problèmes urgents :

. le confort et la sécurité du cheminement piéton sur l'itinéraire touristique rue de Saint-Valery, entre la rue de la Pêche et le boulevard Michel Couillet

. la protection de la falaise là où la digue 83 est restée inachevée.

Ce projet est marqué par la stratégie de relocalisation des bâtiments du front de mer sur la colline du Moulinet et d'abandon des ouvrages de protection face à la mer.

Près d'un million d'euros a été dépensé pour déplacer les égouts d'eau usée vers l'intérieur des terres et installer des stations de refoulement afin de se préparer à l'effondrement de la rue de Saint-Valery entre la grande Rue et la rue de la Pêche.

Pourtant on a entendu lors de l'inauguration de belles intentions sur les ouvrages de protection même si on a noté les réticences de l'Etat. Il serait temps de passer de l'intention à la réalité ? D'autant plus que de lourds aménagements ont été réalisés dans la zone considérée comme dangereuse à partir de 2024 en raison du recul de la falaise non protégée prévu par le PPR.

Prévention des inondations

La maîtrise des eaux pluviales, autre objectif de base du projet du centre-bourg, n'est pas encore assurée. Les aménagements pour que le ruissellement des terres agricoles cesse d'inonder le centre bourg étaient annoncés pour le deuxième semestre 2024. Mais le 22 juillet 2024, le maire a révélé que ce serait plutôt au printemps ou à l'automne 2025. Nous aurions souhaité pouvoir donner un avis sur le schéma de gestion des eaux pluviales et les aménagements programmés.

Sensibilisation et communication

Interventions dans le cadre scolaire

Le contact pris avec les enseignantes a révélé leur intérêt pour trois sujets travaillés par l'association, la falaise, le patrimoine bâti et les plantes sauvages.

Ault Environnement a conçu des interventions à l'école d'Ault basées sur des notions inscrites dans les programmes scolaires : l'éducation aux médias et à l'information en ce qui concerne la falaise, la couleur pour les façades des maisons aultaises, le vivant et les plantes à fleurs pour les plantes sauvages.

Au printemps 2023, nous avons mené trois séries d'interventions de trois ou quatre séances, dont une sortie de découverte : sur la falaise pour les CM1-CM2, sur les plantes sauvages des trottoirs aultois pour les CE1-CE2 et sur les couleurs des maisons aultaises pour les CP.

Chaque sujet a fait l'objet d'une production : des articles sur la falaise, des herbiers et des semis, des peintures de reproductions de façades.

Cette expérience nouvelle pour Ault Environnement eut du succès auprès des élèves et des enseignantes, ce qui a donné l'idée de renouveler l'expérience.

Site internet

Depuis la mise en service en juillet 2022 nous faisons un effort de mise à jour régulière et nous invitons à consulter le site dans nos communications brèves des lettres aux adhérents et de la page Facebook.

De janvier 2023 à aujourd'hui, il y a eu 9157 visiteurs et 27 035 vues

C'est la rubrique "A travers les médias" qui est encore la plus consultée. Le "Parc du Moulinet" a suscité beaucoup d'intérêt cette année.

Notre revue de presse a recensé, archivé et commenté 160 documents en 2023, dont trois émissions radio et 4 émissions télé.

Lettres aux adhérents

En 2023, ont été envoyées 10 lettres. Les sujets traités ont été :

. les projets et dossiers d'Ault Environnement

5 fois le patrimoine bâti, le patrimoine végétal, le centre-bourg

3 fois la gestion du trait de côte : émissions de France 3 et France Bleu, universitaires

8 fois l'exposition, son catalogue, le parcours sonore, les interventions à l'école, les ateliers photos de fleurs sauvages

. des retransmissions 6 fois d'invitations ou d'informations de tiers (visites du Bois Joli, réunions publiques municipales, autres réunions), compte-rendu de réunions, annonces d'émissions radio et télé.

. la vie de l'association, 4 fois : vœux, appel à cotisation, programme d'action 2023, annonce de l'AG, bilan de l'été.

En 2024, ont été envoyées 7 lettres de janvier à juillet. Les sujets traités ont été :

. Les projets et dossiers d'Ault Environnement

3 fois la révision du plan local d'urbanisme (Moulinet)

2 fois le projet culturel aultyva

5 fois l'exposition, les ateliers photos et les journées du patrimoine

. 6 fois des retransmissions d'invitations ou d'informations de tiers (réunions publique municipale sur les énergies renouvelables, « la mer en débat » organisée par la commission nationale du débat public).

. 2 fois la vie de l'association : vœux, invitation à l'AG

Page Facebook

En 2023, il y a eu 42 publications, 12 pour l'exposition « Histoires de falaises », 30 pour d'autres actions de l'association (digue humaine pour le 40^e anniversaire de la digue 83, journées du patrimoine, assemblée générale) et des avis sur des aménagements communaux, 3 autres informations.

En 2024, Il y a eu 22 publications de janvier à juillet, 4 pour l'exposition, 6 pour d'autres actions d'Ault Environnement (atelier photos de fleurs sauvages des rues, Aultyva, balade sonore), 7 sur des enjeux d'aménagement de la commune, 5 informations diverses.

Médias

Ault Environnement a accueilli France 3 Hauts de France pour un documentaire au sujet de « comment vivre avec le risque » qui a été diffusé le 15 mars 2023.

L'action d'Ault Environnement en faveur de la végétalisation de trottoirs a été présentée par France 3 le 9 mai 2023.

L'activité d'Ault Environnement a été présentée le dimanche 8 octobre 2023 dans l'émission « Hors studio » de France Bleu à propos du Vimeu.

L'association a participé à l'émission Planète Bleu de France Bleu le 21 novembre 2023 à propos de la question « Faut-il préserver les falaises picardes ? »

Bilan au regard des orientations exprimées lors de l'assemblée générale 2023

Les orientations proposées à l'assemblée générale en conclusion de sa réunion du 26 août 2023 étaient les suivantes.

Poursuite de la sensibilisation à l'environnement et au patrimoine bâti pour la mise en valeur d'Ault

. Poursuite des expositions et visites, enrichissement du site internet, interventions à l'école

Réalisé

. Edition complétée d'Histoires de falaises en 2023 à propos de la préhistoire, la pêche et les fantasmes

Complément d'exposition présenté le 20 avril 2024, édition du livre en cours pour une publication le 21 septembre 2024

. Poursuite des conseils aux propriétaires pour la rénovation de leur façade

Réalisé

. Création d'une balade contée et d'un livret sur l'histoire des maisons aultaises en 2024

Première balade contée et publication du livre le 22 septembre 2024

. Amorce de conseils aux propriétaires pour la végétalisation de leur trottoir

Non réalisé

. Expérimentation d'actions sur l'alimentation saine et la production alimentaire locale et respectueuse de l'environnement en lien avec les projets alimentaires de territoire de la CCVS et du PNR ; en particulier recherche d'un terrain pour la création d'un petit espace boisé contenant des espèces végétales comestibles : arbres et arbustes fruitiers, herbes, légumes

Quelques dégustations de plantes sauvages en interne.

Projet de petit bois nourricier présenté à la mairie en vue d'obtenir la mise à disposition d'un terrain en friche, demande restée sans réponse.

Participation au diagnostic du Projet Alimentaire de Territoire de la CCVS les 5 et 6 octobre 2023. Pas de nouvelle depuis.

. Invention d'animations de rue avec un triporteur

Reporté à plus tard, selon la capacité financière d'Ault Environnement

Relance des tentatives de travail sur le cahier de recommandations pour la rénovation des façades avec la mairie et l'architecte des bâtiments de France :

. Discussions sur les points qui font débat (menuiseries, volets roulants, isolation extérieure, clôtures ...)

. Réflexion sur les conditions d'intégration d'œuvres d'art

Non réalisé

Défense du site du Moulinet, sans relâche :

. Préservation d'un corridor écologique dans le Plan Local d'Urbanisme

. Propositions pour l'aménagement du parc public

Gros travail fait sur la révision du Plan Local d'Urbanisme

Contribution aux débats sur la prolongation de la digue 83, animations autour de son 40^e anniversaire et étude préalable au lancement d'une souscription publique proposée par un adhérent.

Réalisation de la digue humaine le 16 septembre 2023

Suivi des actions pour la maîtrise des eaux pluviales

Pas réalisé, les actions publiques tardant à faire l'objet d'une information et d'une concertation avant réalisation.

Le 5 août 2024